



Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Fermeture de l'administration municipale

En raison des fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du vendredi 22 décembre, à 16h00, au mercredi 3 janvier, à 08h00. La bibliothèque régionale et la ludothèque, elles, cesseront leurs activités le 22 décembre à 18h00. Ces dernières reprendront dans la semaine du 8 au 13 janvier, selon l'horaire habituel.

Le Musée de Saint-Imier est fermé actuellement en raison de travaux de rénovation et d'agrandissement.

Les membres de l'Exécutif imérien ont pour leur part tenu leur 42^{ème} et dernière séance de l'année mardi 19 décembre. Une pause sera également observée durant les fêtes de fin d'année. Les délibérations reprendront le 9 janvier. Le Conseil municipal souhaite de belles fêtes et une très bonne année 2018 à toutes et tous.

Vice-maire pour 2018

Représentant du parti ARC Alternative régionale & communale au sein du Conseil municipal de Saint-Imier, Jean Luc Berberat a été élu en tant que vice-maire pour l'année 2018. Chef du Département éducation et culture, il succédera à John Buchs (PLR) au poste d'adjoint au maire au 1^{er} janvier prochain.

80 ans au service de la commune

Plusieurs personnes ont reçu une attention au cours de l'année 2017 en signe de reconnaissance pour leur fidélité à la Municipalité de Saint-Imier. Nathalie Scheidegger (Services techniques et des finances) travaille depuis deux décennies au sein de l'administration communale. Les autres membres du personnel affichent 15 années de collaboration. Il s'agit de Gérald Cattin (Travaux publics), Dorothee Gerber (Bibliothèque régionale), Géraldine Rumo (Agence AVS) et Gottfried Zeller (Service de l'équipement).

Ramassage des déchets durant les fêtes

Les fêtes de fin d'année bouleverseront quelque peu l'organisation habituelle du ramassage des déchets à Saint-Imier. Ainsi, pour les ordures ménagères, les tournées

du lundi et du mardi seront déplacées au mercredi. Celles des déchets verts, soit le jeudi, seront supprimées.

De manière détaillée, cela donne la planification suivante pour les deux périodes de Noël et Nouvel An:

- Ordures ménagères: les tournées des 25 et 26 décembre sont supprimées; elles sont remplacées par une tournée unique qui aura lieu mercredi 27 décembre.
- Déchets verts: la tournée du jeudi 28 décembre est supprimée; elle n'est pas remplacée.
- Ordures ménagères: les tournées des 1^{er} et 2 janvier sont supprimées; elles sont remplacées par une tournée unique qui aura lieu mercredi 3 janvier.
- Déchets verts: la tournée du jeudi 4 janvier est également supprimée et non remplacée.

La première tournée de l'année 2018 pour les déchets compostables aura lieu jeudi 11 janvier. Elle se déroulera ensuite toutes les deux semaines pour reprendre son rythme hebdomadaire à partir du 29 mars.

Pour mémoire, les sacs officiels sont à déposer sur le trottoir le jour même de la collecte avant 07h00. Il n'est pas possible de les déposer la veille sur la voie publique. Il s'agit ainsi d'éviter qu'ils soient éventrés par des renards, fouines et autres corneilles ou qu'ils éclatent sous les coups de pied de noctambules.

La Municipalité de Saint-Imier remercie chacun de l'attention portée à ces changements temporaires.

(cm)

Saint-Imier, le 20 décembre 2017



La Municipalité de Saint-Imier
vous souhaite de joyeuses fêtes
et vous adresse ses meilleurs vœux
pour 2018


SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES